



*Crédit photos :
Xavier Grandjean*

POINT D'ÉTAPE : STRUCTURATION ET DEVELOPPEMENT DU CERCLE DE L'HARMONIE EN TIERS-LIEU



Le Tiers-Lieu Culturel et Intergénérationnel = Un projet associatif innovant pour se réinventer, s'outiller et accompagner le changement d'échelle et le système de coopération du Cercle de l'Harmonie.

Juillet 2023

PRÉALABLE = QU'EST-CE QU'UN TIERS-LIEU ?

Définition issue du dossier de Presse "L'État engagé auprès des tiers-lieux" par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et France Relance. 27/08/2021

Un tiers-lieu c'est quoi ? 5 éléments caractéristiques

Un fort ancrage territorial

- Ce sont des lieux qui répondent à des besoins territoriaux et engagent pour ce faire des coopérations locales, en mobilisant les acteurs du territoire, pouvoirs publics, entreprises, associations, universités...

Une communauté d'acteurs engagés

- Dans les tiers-lieux se retrouve une communauté d'acteurs qui développent des projets innovants pour leur territoire, en mutualisant des équipements, des moyens, des compétences.

Une gouvernance partagée

- L'ensemble des parties prenantes, et notamment les usagers des lieux, sont impliqués dans la définition et l'orientation du projet de territoire.

Une hybridation d'activités

- Les activités sont multiples et les modèles s'équilibrent entre activités lucratives (services, formation, location, restauration...) et activités d'intérêt général (inclusion numérique, remobilisation dans l'emploi, social...).

Une dynamique d'expérimentation et d'innovation

- Espaces dédiés à la pratique, au faire soi-même, les tiers-lieux sont évolutifs et adaptables, ils favorisent ainsi l'émergence de nouveaux projets collectifs.

I. PRÉSENTATION DU CERCLE DE L'HARMONIE ET DU PROJET DE TIERS- LIEU



A PROPOS DU CERCLE

Fondé en 1890, le Cercle de l'Harmonie est une association historique provençale qui participe depuis plus de cinq générations à la vie citoyenne et culturelle de la Ville d'Aubagne et du territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile. Sa vision est basée sur des valeurs humanistes, de cohésion sociale, de mixité et de solidarité intergénérationnelle et reposent sur les principes d'action de l'Éducation Populaire et de l'Économie Sociale et Solidaire.

Depuis 1890



Archives Municipales d'Aubagne, 31 NUM 2 fonds Espanet.



A PROPOS DU CERCLE

Inscrit dans la longue histoire des Cercles Républicains de Provence, puisant leur origine au XIXème siècle dans les «chambreto », lieux de réunion et de sociabilité*, le Cercle de l'Harmonie est nommé ainsi en référence aux musiciens fondateurs du Cercle.

*"Les Cercles, une sociabilité en Provence" de Pierre Chabert.

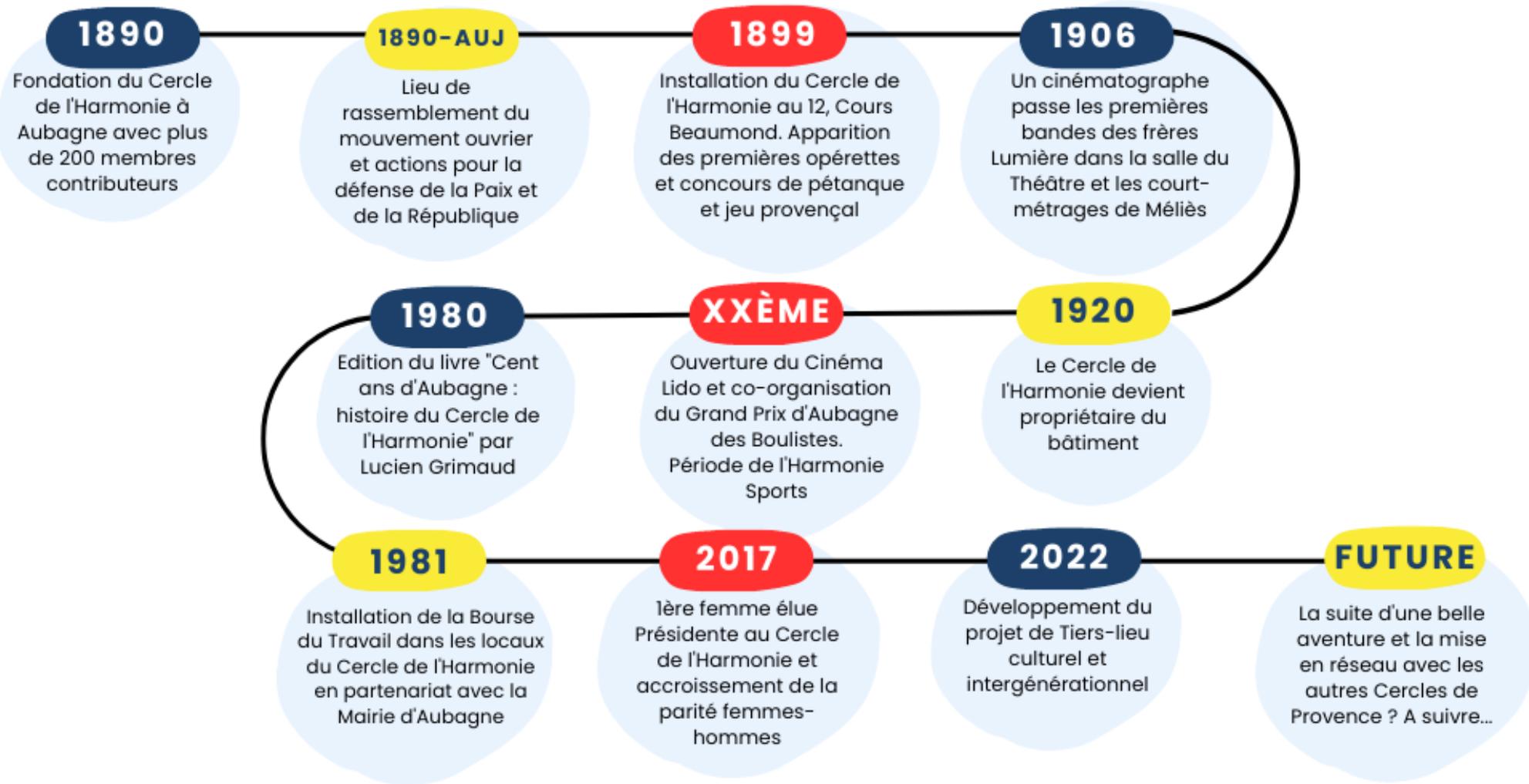
Depuis 1890



Archives Municipales d'Aubagne, 31 NUM 2 fonds Espanet.



FRISE CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DU CERCLE DE L'HARMONIE





LES CHIFFRES CLÉS

1000m2 d'espaces au cœur d'Aubagne
200 activités par an

Plus de 30 organisations
contributrices adhérentes
500 adhérents et 3000
visiteurs par an

40 bénévoles très actifs
2,4 salariés ETP
Des partenariats publics et
privés

Membre de réseaux de l'ESS



UN NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF



LA STRUCTURATION DU CERCLE DE L'HARMONIE EN TIERS-LIEU CULTUREL ET INTERGÉNÉRATIONNEL

Depuis 2017, le Cercle de l'Harmonie développe une forte activité tournée vers la programmation artistique et culturelle, l'accueil associatif et l'animation de quartier.

Pour répondre aux enjeux liés à ce changement d'échelle et poursuivre une aventure humaine ancrée sur son territoire depuis plus de 130 ans, le Cercle a construit en 2022 une stratégie de structuration en Tiers-Lieu Culturel et Intergénérationnel permettant la mise en place des conditions d'un collectif durable dans un contexte de transition écologique et sociale. Outre la clarification de ses missions en lien avec les besoins de sa communauté, le Cercle de l'Harmonie a comme ambition de réinventer son système de gouvernance, de stabiliser son modèle économique et ses outils de gestion administrative et financière, de développer sa stratégie d'alliances et de partenariats et d'améliorer son système de communication. Cette évolution se fera par le renforcement de la coopération avec les partenaires institutionnels et privés.



En résumé, la stratégie de développement du Cercle de l'Harmonie - via le projet de Tiers-Lieu - permettra la mise en place d'outils innovants et de pérennisation de ses activités répondant, d'une part, à ses besoins internes et partenariaux et, d'autre part, aux défis socio-économiques et environnementaux de notre époque.



LES CHAMPS D'ACTION DU TIERS-LIEU CULTUREL ET INTERGÉNÉRATIONNEL



L'animation socio-culturelle de quartier



L'alimentation durable et le bien-être



La valorisation du patrimoine et des traditions



L'accès à la culture, aux arts et aux sports



L'accès aux droits et à la citoyenneté



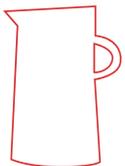
LES ESPACES DU TIERS-LIEU CULTUREL ET INTERGÉNÉRATIONNEL



La buvette associative : un espace dédié à la vie citoyenne et socio-culturelle du quartier et du territoire



L'épicerie "Le Cercle en vrac" : l'épicerie de produits naturels en vrac



La cuisine "Epicétout" : La cuisine et cantine de saison pour les repas du midi et les événements culinaires



La salle de spectacle : un espace de création et de diffusion du spectacle vivant



La grande salle de réunion, les espaces partagés et les espaces de stockage



La Bourse du Travail : des permanences juridiques d'accès aux droits



La colocation : des hébergements solidaires



LES CONTRIBUTEURS DU TIERS-LIEU CULTUREL ET INTERGENERATIONNEL

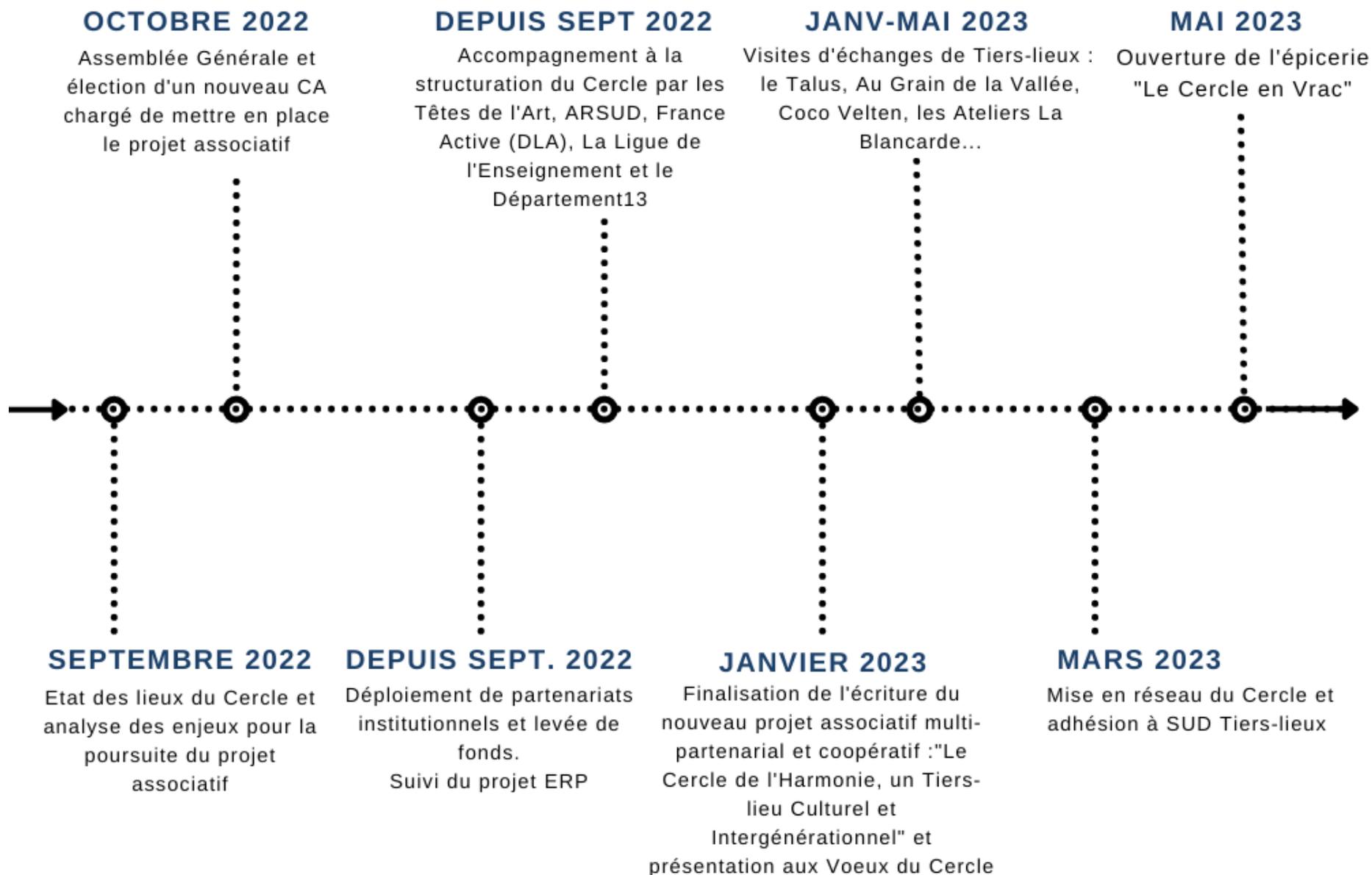
- **Plus de 30 organisations artistiques, culturelles et citoyennes adhérentes en 2023**

LSR Aubagne / A vol d'oiseau / Les Z'Improbagnais / Les Georges, collectif de clowns / BDE Satisfaction / Les compteurs / Les Amis de l'Huma / Partamuz / Les Crapules / Wolfram et art's / Rhapsodia / A La Source / Atypik's / L'Atelier Chorégraphique / Ballon Rouge / La Boule Harmonieuse / Archipel / Collectif Bokolo / Action Vélo / Pouce la Paix / Spéléo Canyon du Pays d'Aubagne SPA / Envie Enjeux 13 / Pouce la Paix / Tréteaux du Charrel...

- **Les organisations syndicales affiliées à la Bourse du travail**
- **Les colocataires**

FEUILLE DE ROUTE DU PROJET DE TIERS-LIEU CULTUREL ET INTERGÉNÉRATIONNEL

2022 - 2026



FEUILLE DE ROUTE DU PROJET DE TIERS-LIEU CULTUREL ET INTERGÉNÉRATIONNEL

2022 - 2026

AOUT 2023

Finalisation et diffusion du site internet du Cercle de l'Harmonie

JUILLET-SEPT 2023

Préparation de l'AG 2023. Structuration des projets, de la nouvelle gouvernance et de la politique RH du Cercle.

OCTOBRE 2023

Assemblée Générale 2023 : présentation des rapports et de la stratégie de structuration en Tiers-lieux

MARS-JUIN 2023

Participation à des rencontres autour de l'ESS et de la Transition Ecologique. Demande d'adhésion à la CRESS-PACA

SEPTEMBRE 2023

Participation du Cercle au DLA de France Active "Stratégie, modèle socio-économique et gestion financière de Tiers-lieux"

NOVEMBRE 2023

8 & 9 novembre 2023 : Participation à la rencontre "Faire Tiers-Lieux en région PACA" organisé par SUD Tiers-lieux à Marseille

FEUILLE DE ROUTE DU PROJET DE TIERS-LIEU CULTUREL ET INTERGÉNÉRATIONNEL

2022 - 2026

JANV-JUIN 2024

DLA individuel par France Active avec les bénévoles et salariés du Cercle pour accompagner la structuration du projet ?

21 OU 22 SEPT 2025

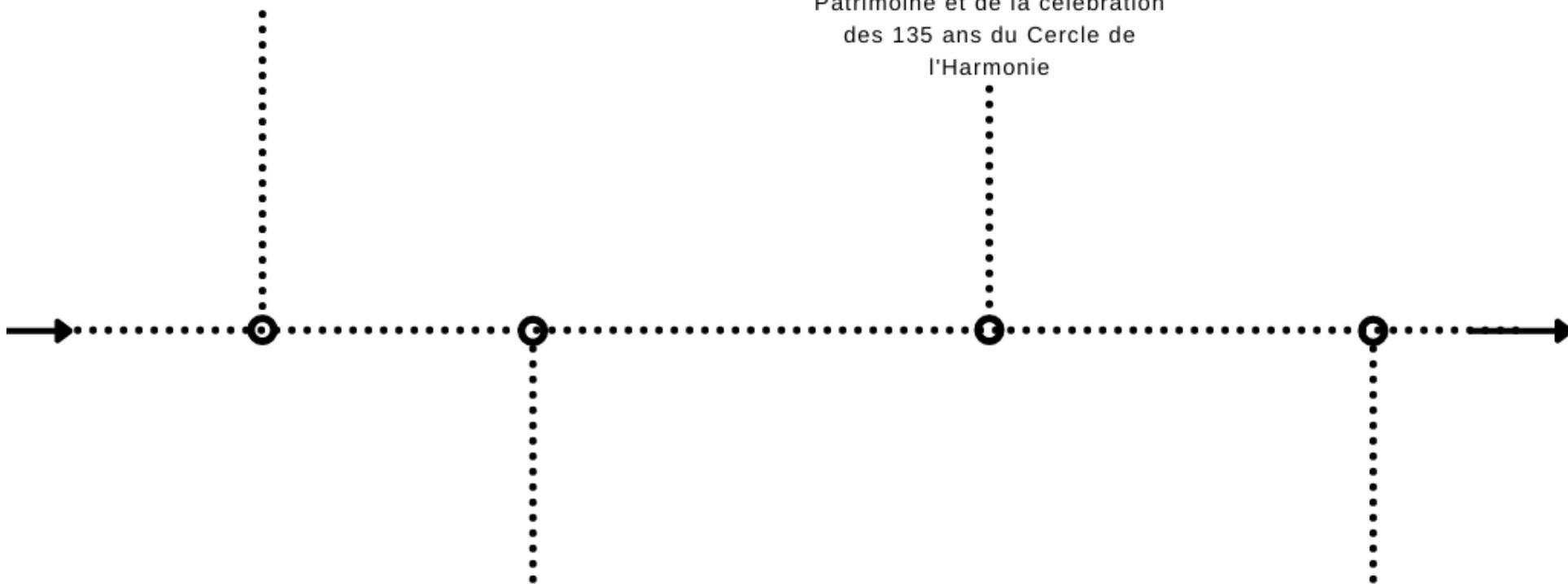
Journée officielle de lancement du Tiers-lieu Culturel et Intergénérationnel dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine et de la célébration des 135 ans du Cercle de l'Harmonie

2024-2025

Finalisation des travaux de mise aux normes ERP et aménagement des différentes salles du Cercle de l'Harmonie

2026

Mesure de l'impact du projet de Tiers-lieu et poursuite des actions en fonction des évolutions du lieu.
Mise en réseau avec d'autres Cercles de Provence



MODÈLE DE GOUVERNANCE PARTAGÉE EN CONSTRUCTION POUR LA MISE EN OEUVRE :



II. ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL & CADRE LÉGISLATIF DU PROJET DE TIERS-LIEU





PUBLICATIONS ET SITUATION LÉGALE DES CERCLES DE PROVENCE

—> **Le Ministère de la Culture** : fiche "les pratiques de sociabilité liées aux Cercles de Provence", 2023
<https://www.culture.gouv.fr/Media/Les-pratiques-de-sociabilites-liees-aux-cercles-en-Provence>

—> **La Région SUD-PACA, portail de l'inventaire du patrimoine culturel en région** : les cercles de sociabilité en Provence
<https://dossiersinventaire.maregionsud.fr/recherche/globale?texte=cercle&option=tous>

—> **Les Cercles, une sociabilité en Provence** : ouvrage de Pierre Chabert, 2006. [Co-rédacteur de la fiche du Ministère].
<https://presses-universitaires.univ-amu.fr/cercles-sociabilite-provence>

—> **Le patrimoine de la République en Provence Verte** par la Provence Verte
<https://www.la-provence-verte.net/accueil/documentation/pah-republique.pdf>

—> **Le Cercle Républicain du 21 septembre (Saint Zacharie) est inscrit au patrimoine culturel immatériel par l'UNESCO, 2023.**

—> **Le Code des Impôts** : article 1655 relatif aux cercles privées
<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006163038>

—> **L'INSEE** : la situation au répertoire SIRENE du Cercle de l'Harmonie
<https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/entreprise/cercle-de-l-harmonie-buvette-782703615>



- Demande de recensement à l'inventaire des Cercles de Provence auprès du Conseil régional en cours.
- Démarche auprès de l'UNESCO pour être reconnu comme patrimoine culturel immatériel entamée.
- Le Cercle dispose de la déclaration de mutation de licence incessible de Cercle privé.
- Situation fiscale et légale mise à jour
- Le Cercle est intégré dans l'ouvrage de Pierre Chabert.

LES PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE :



LE CERCLE DE L'HARMONIE SE RECONNAÎT PLEINEMENT DANS LES PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET SON CADRE LÉGAL =

—> **2014 : adoption de la Loi relative à l'Économie Sociale et Solidaire** qui a formalisé les principes caractérisant l'entrepreneuriat dans l'ESS, que les entreprises sociales se doivent de respecter :

- La poursuite d'une utilité sociale ;
- La recherche d'un modèle économique viable ;
- La gouvernance démocratique ;
- La lucrativité limitée ou la rentabilité mise au service de la finalité sociale.

<https://www.avise.org/decouvrir/economie-sociale-et-solidaire/ess-de-quoi-parle-t-on>

<https://www.cresspaca.org/s-informer/l-ess-cest-quoi>

—> **2023 : résolution de l'ONU** sur «La promotion de l'économie sociale et solidaire au service du développement durable». <https://www.cresspaca.org/s-informer/actualites/a-la-une/l-onu-reconnait-l-economie-sociale-et-solidaire>

—> **2023 : Un Secrétariat français d'État chargé de l'économie sociale et solidaire et de la vie associative**

<https://www.associations.gouv.fr/>

—> **ESS France ou Chambre Française de l'Économie Sociale et Solidaire** est la voix de référence de l'ESS qui existe depuis plus de 20 ans. Elle représente et porte les intérêts des entreprises et organisations de l'ESS. Elle fédère les organisations nationales de l'ESS représentant les différentes formes statutaires de l'ESS, les Chambres régionales de l'ESS et tout autre personne morale. <https://www.ess-france.org/>

L'EDUCATION POPULAIRE & LA TRANSITION ECOLOGIQUE



LE CERCLE DE L'HARMONIE SE RECONNAÎT PLEINEMENT DANS LES PRINCIPES DE L'EDUCATION POPULAIRE AU SERVICE DE LA TRANSITION SOCIALE ET ECOLOGIQUE =

"L'Education Populaire, une exigence du XXIème siècle", avis et rapport du CESE - Conseil Economique, Social et Environnemental, 2019

<https://www.lecese.fr/travaux-publies/education-populaire-une-exigence-du-21eme-siecle>

L'éducation populaire au service de la transition écologique juste des territoires, note du 14 juin 2023

<https://www.lelabo-ess.org/education-populaire-transition-juste>

La direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative : au sein du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la DJEPVA élabore et pilote les politiques en faveur des jeunes, de l'engagement, de l'éducation populaire et de la vie associative. <https://www.jeunes.gouv.fr/la-direction-de-la-jeunesse-de-l-education-populaire-et-de-la-vie-associative-97>

L'agrément de Jeunesse et d'Education Populaire (JEP) et le dispositif FONJEP

<https://www.associations.gouv.fr/l-agrement-de-jeunesse-et-d-education-populaire-10394.html>

La Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV), 2015

<https://www.ecologie.gouv.fr/loi-relative-transition-energetique-croissance-verte-tepcv>

Le Conseil régional SUD-PACA, région pilote en matière de planification écologique, depuis 2022

<https://www.banquedesterritoires.fr/planification-ecologique-provence-alpes-cote-dazur-choisie-comme-region-pilote>

RENCONTRES INSTITUTIONNELLES ET OUTILS POUR LA TRANSITION



LES RENCONTRES AUX QUELLES LE CERCLE A PARTICIPÉ LUI PERMETTANT D'ANCRER SON PROJET DE TIERS-LIEU DANS LE PAYSAGE INSTITUTIONNEL =

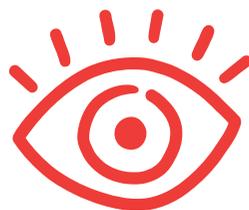
- Rencontre professionnelle "La transition écologique au cœur des stratégies du développement artistique", Théâtre Comédia par Kultur Nomad et ARSUD, 27/01/2023
- Rencontre "Agriculture Urbaine & Tiers-lieux nourriciers" organisée par Sud Tiers-lieu et La Cité de l'agriculture urbaine de Marseille 10/03/2023
- Concertation régionale sur la transition écologique du spectacle vivant, webinaire, ARSUD et DRAC PACA, 15/05/2023
- Rencontre autour de l'Emploi Associatif, Le Mouvement Associatif, 24/05/2023
- ESS, transition et planification écologique, Hôtel de Région, Labo de l'ESS, 26/05/2023

LES OUTILS POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE=

- L'ALEC pour l'évaluation énergétique
- Le référentiel écolo, ARSUD, 2023 <https://referentiel-ecolo.com/>
- Outils pour mesurer l'empreinte environnemental des acteurs du Spectacle Vivant, 2023

<https://seeds.arviva.org/authentication>

<https://projetstarter.org/>



III. LES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT A LA TRANSFORMATION EN TIERS-LIEU CULTUREL ET INTERGÉNÉRATIONNEL





FRANCE TIERS-LIEUX ET SUD TIERS-LIEUX

→ Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) France Tiers-lieux

Ce GIP a pour objet d'appuyer l'émergence, le développement et la pérennisation des tiers-lieux en France et est constitué depuis 2022 de :

l'État, représenté par 4 ministères :

- le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
- le ministère du Travail
- le ministère de l'Enseignement supérieur et Recherche
- le ministère de l'Économie, des Finances (Petites et moyennes entreprises)

l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

l'Association Nationale des Tiers-Lieux



→ Le réseau SUD Tiers-Lieux

Le réseau s'est constitué en 2021 pour structurer et développer les Tiers-Lieux de la région SUD PACA. Il vise à développer des actions en réponse aux besoins et envies des tiers-lieux sur le territoire. Ce réseau par et pour les tiers-lieux est là pour co-construire, mutualiser et sensibiliser, notamment par la mise en place de rencontres, de formations et favoriser la coopération en région Sud.



- Participation du Cercle à la campagne de recensement 2023 et est cartographié en tant que Tiers-lieu. <https://cartographie.francetierslieux.fr/#>
- Participation au Grand plaidoyer participatif lancé par l'Association Nationale des Tiers-Lieux
- Le Cercle est adhérent de SUD Tiers-Lieux depuis 2023

SUD TIERS-LIEUX : UN RÉSEAU POUR DÉVELOPPER LE PROJET DE TIERS-LIEU DU CERCLE



ÉVÉNEMENTS PASSÉS ET À VENIR AUTOUR DES TIERS-LIEUX EN PACA, 2023

10 mars 2023, Rencontre "Agriculture Urbaine & Tiers-lieux nourriciers" organisée par Sud Tiers-lieu et La Cité de l'agriculture urbaine de Marseille.

6 & 7 avril 2023 : Assemblée Générale de SUD Tiers-Lieux à Avignon. <https://sudtierslieux.fr/assemblee-generale-2023/>

Du 7 au 9 juin 2023 : Rencontre "Tiers-Lieux pour l'Europe, de l'initiative citoyenne aux politiques publiques" à Montpellier. 3 journées de rencontres pour les autorités publiques et les porteurs de projets. <https://www.tp4eu.org/fr>

23 juin 2023 : Rencontre des tiers-lieux de PACA aux Terrasses solidaires à Briançon
<https://sudtierslieux.fr/les-tiers-lieux-en-paca/>

8 et 9 novembre 2023 : Rencontre Faire tiers-lieux en région Sud, événement co-organisé par l'Association Nationale des Tiers-Lieux, la Ville de Marseille et Sud Tiers-Lieux autour de la co-action avec les partenaires publics.

10 novembre 2023 : rencontre nationale de la Communauté d'Acteurs Publics Engagés à Marseille, co-organisée avec France Tiers-Lieux et l'ANCT



LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, LES TÊTES DE L'ART, ARSUD ET LE DÉPARTEMENT



Depuis septembre 2022, le Cercle est accompagné régulièrement dans son développement par ARSUD, les Têtes de l'Art, France Active, le Département13 et la Ligue de l'Enseignement13 via des entretiens individuels, des ateliers collectifs, des temps d'échanges et les DLA collectifs.

—> **Les Têtes de l'Art** <https://www.lestetesdelart.fr/>

—> **La Ligue de l'Enseignement des Bouches-du-Rhône** <https://laligue13.fr/>

—> **ARSUD** <https://arsud-regionsud.com/>

—> **Le Département des Bouches-du-Rhône** <https://www.departement13.fr/nos-services/vous-etes-une-association/se-former/>

Ateliers collectifs des Têtes de l'Art

- "Construire et faire évoluer un budget prévisionnel", 26/10/2022
- "Association et fiscalité", 18/11/2023

Ateliers collectifs de la Ligue de l'Enseignement du 13

- "Méthodologie pour vos demandes de subvention", 06/04/2023
- "L'intérêt général au sens de l'administration fiscale & ses incidences sur le mécénat des organisations sans but lucratif", 24/05/2023
- "Le Pass Culture", 30/06/2023



Ateliers collectifs du Département des Bouches-du-Rhône

- "Aspects budgétaires et comptables" 25/11/2023
- "Cadre juridique de la loi 1901 administrations et fonctionnement des associations" 30/11/2023
- "La présentation et la formalisation du projet associatif" 08/12/2023
- "Comptabilité associative – Atelier pratique", 02/02/2023
- "Emploi et contrat de travail" 03/02/2023

FRANCE ACTIVE ET LE DLA - DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT



→ France Active PACA et le DLA - Dispositif Local d'Accompagnement

<https://franceactive-paca.org/>

France Active accompagne et finance les entrepreneurs engagés dans leur diversité et dans l'évolution de leurs pratiques.

Le DLA est un dispositif public qui permet aux associations employeuses, structures d'insertion par l'activité économique et autres entreprises d'utilité sociale, de bénéficier d'accompagnements sur mesure afin de développer leurs activités, de les aider à se consolider et à créer ou pérenniser des emplois. France Active PACA pilote le DLA dans le département des Bouches-du-Rhône.

Le DLA collectif sont des journées d'accompagnement sur des thématiques incluant plusieurs structures.

Le DLA individuel sont des journées d'accompagnement pour une seule structure et incluant les différents membres de la structure (bénévole, salarié, etc).



- En octobre 2022, le Cercle a participé au DLA collectif - Mécénat et diversification des Ressources.
- En avril 2023, le Cercle a participé au DLA collectif - Renforcer son portage associatif et sa relation bénévoles/salariés.
- Inscription au DLA collectif autour de la stratégie et de la gestion financière des Tiers-lieux : 14, 15, 28 et 29 septembre 2023
- Possibilité pour le Cercle d'entamer un DLA individuel en janvier 2024 sur 6 mois.

RÉCAPITULATIF DES STRUCTURES RESSOURCES & D'ACCOMPAGNEMENT



→ ARSUD

ARSUD propose des parcours complets et structurants aux acteurs culturels régionaux.

<https://arsud-regionsud.com/>

→ Les Têtes de l'Art

L'association valorise et encourage les pratiques artistiques participatives en s'engageant au croisement des secteurs de la culture, de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire.

<https://www.lestetesdelart.fr/>

→ La Ligue de l'Enseignement des Bouches-du-Rhône : <https://laligue13.fr/>

→ Le Mouvement Associatif : <https://lemouvementassociatif-sudpaca.org/>

→ Le PRECI - Portail du Réseau de l'Economie Circulaire en PACA : <https://www.reseau-prec.org/>

→ Le Labo de l'ESS : <https://www.lelabo-ess.org/>

→ Le Département des Bouches-du-Rhône : <https://www.departement13.fr/nos-services/vous-etes-une-association/se-former/>

→ France Active PACA et le DLA - Dispositif Local d'Accompagnement <https://franceactive-paca.org/>

→ La CRESS-PACA <https://www.cresspaca.org/>

IV. STRATÉGIE DE LEVÉE DE FONDS ET PARTENARIATS



LE MODELE ECONOMIQUE HYBRIDE DU PROJET DE TIERS-LIEU

LES SOURCES DE FINANCEMENT

**PERSONNES
PUBLIQUES MORALES**
Subventions
Appels à projets

**PERSONNES
MORALES PRIVEES**
Mécénat, Sponsoring
Prêts, AAP, Achats
de prestations ou de
produits

PARTICULIERS
Cotisations, Legs,
Dons, Crowdfunding
Participation activités
Achats de produits

LES CATÉGORIES D'AIDES SOLLICITÉES

**FONCTIONNEMENT
GLOBAL**

ACTION SPECIFIQUE

INVESTISSEMENT

PROVENANCE ACTUELS DES FONDS DU CERCLE



PERSONNES MORALES PUBLIQUES

- Subventions du Département13 : fonctionnement global et investissement
- Subventions du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse (FDVA) : fonctionnement global

PERSONNES MORALES PRIVEES

- Prêts bancaires :
Crédit Mutuel
- Cotisations des
organisation
adhérentes

PARTICULIERS

- Cotisations
- Dons
- Participation aux
activités
- Achats de produits
- Participation aux
frais par les
colocataires
- Location de salles

LES PARTENAIRES & RÉSEAUX ACTUELS



LES PARTENAIRES FINANCIERS, INSTITUTIONNELS ET SOUTIENS OPERATIONNELS

Le Département des Bouches-du-Rhône
L'ETAT - FDVA
Le Crédit Mutuel
La Mairie d'Aubagne

LES RÉSEAUX AFFILIES

SUD Tiers-lieux
les Têtes de l'art
La Ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône
Vous prendrez bien une chanson !
Poètes, vos papiers !

LES SOUTIENS & STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

France active
ARSUD
CRESS-PACA



CONTACT

PAGE FACEBOOK

Le Cercle de l'Harmonie

INSTAGRAM

lecercle_harmonie

EMAIL

dharmonieaubagne@gmail.com

NUMÉRO

06.59.93.64.36

ADRESSE

12 Cours Beaumond 13400 Aubagne